

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2017**

Convocation le 15 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf mai à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Élisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier et Fabrice Redoules.

Étaient absents: Roger Bourhoven, Sylvia Jouhanneau et Rémy Soullignac.

Secrétaire de séance: Frédérique Boret.

**CRÉATION, ADHÉSION et PARTICIPATION AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'AMÉNAGEMENT D'INGÉNÉRIE DU LOT (SDAIL)**

Vu les statuts du « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot » ;

Vu l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer au « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'**ADHÉRER** au «Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot » pour une année,
- d'**APPROUVER** les statuts joints en annexe,
- de **DÉSIGNER** comme représentant titulaire à l'Assemblée générale : **Jérôme Bonafous**
Et comme suppléant : **Fabrice De Nardi**

- d'**AUTORISER** le maire à signer tout document et à engager toute procédure nécessaire à la bonne mise en œuvre de ce projet.

POUR: 8

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Les Arques, le 19 mai 2017

Le Maire,

Jérôme Bonafous

Fait et délibéré
en séance publique, les jour, mois et an que dessus

Cet acte a été publié le 22/05/2017

Le Maire,
Jérôme Bonafous